

**Extrait du Registre des Délibérations**  
**Séance du 25 juin 2018**  
**Nombre des Membres en exercice : 78**

**OBJET : 2018-04-29 – COMMANDE PUBLIQUE (1.3) – ZAC CROIX SAINT NICOLAS–COMPTE RENDU ANNUEL A LA COLLECTIVITE 2017**

**DATE DE CONVOCATION : 18 JUIN 2018**

**DATE DE L’AFFICHAGE : 2 JUILLET 2018 de l’extrait de Délibération**

Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s’est réuni ce jour, dans la grande salle de réunion au 1<sup>er</sup> étage du Bâtiment 200, site Kléber, à TOUL (54200), sous la présidence de Monsieur Fabrice CHARTREUX, Président.

<b><u>Étaient présents :</u></b>	Yvan TARDY, Jean-Louis CLAUDON, André FONTANA, Gérald LIOUVILLE, Jean-Luc LELIEVRE, Elisabeth POIRSON ayant la suppléance de Claude MANET, Jean-Luc STAROSSE, Emmanuel PAYEUR, Bernard FABING, , Fabrice CHARTREUX, Laurent GUYOT, Francis SIEDLECKY, Roger SILLAIRE ayant la procuration de Yolande AGRIMONTI, Christophe MAURY, Isabelle GUILLAUME, Patrice KNAPEK, Alain BLUEM ayant la suppléance d’André MAGNIER, Michèle PILOT (à compter de la 2018.04.19bis), Philippe MONALDESCHI (ayant la procuration de Michèle PILOT jusqu’à la 2018.04.19), Isabelle GASPARD, Bruno BECK, Bernard DROUIN, Raphaël ARNOULD, Gérard BOULANGER, Corinne LALANCE, Christine THERMINOT, Damien BRASSEUR (départ à la 2018.04.38), Régis MATHIEU, Roger JOUBERT, Thomas MIGOT, Chantal PIERSON ayant la procuration de Jean-François SEGALT, Bernard DEPAILLAT, Philippe HENNEBERT, Patrick MOUROLIN ayant la suppléance de Jean-François MATTE, Kristell JUVEN, Patrick FLABAT, Gérald ERZEN, Xavier RICHARD, Alde HARMAND (à compter de la 2018.04.07), Jorge BOCANEGRA ayant la procuration de Lydie LEPIOUFF, Olivier HEYOB ayant la procuration de Christine ASSFELD LAMAZE, Fabrice DE SANTIS, Marie VIOT ayant la procuration de Catherine BRETENOUX, Alain BOURGEOIS ayant la procuration de Gérard HOWALD, Catherine GAY, Mustapha ADRAYNI ayant la procuration de Lucette LALEVEE, Claudine CAMUS, Guy SCHILLING, Fatima EZAROIL ayant la procuration de Malika GHAZZALE, Etienne MANGEOT ayant la procuration de Jean-Robert GORCE, Thierry BAUER, Marie-Jeanne CHRETIEN ayant la procuration de Patrick THIERY, Alain COCUSSE, Denis PICARD, Christelle AMMARI, Dominique PERRIN (à compter de la 2018.04.08), Jean Pierre COUTEAU.
<b><u>Étaient excusés :</u></b>	Thierry COLLET, Claude MANET, Jean-François SEGALT, Yolande AGRIMONTI, Jean-Robert GORCE, André MAGNIER, Michel NOISETTE, Patrick THIERY, François MANSION, Jean-François MATTE, Lydie LEPIOUFF, Christine ASSFELD LAMAZE, Catherine BRETENOUX, Lucette LALEVEE, Gérard HOWALD, Malika GHAZZALE.
<b><u>Avis de procuration :</u></b>	Du début à la 2018-04-19 : 11 procurations. De la 2018-04-19b à la fin : 10 procurations.
<b><u>Avis de suppléance :</u></b>	3 suppléances.
<b><u>Secrétaire de séance :</u></b>	Mustapha ADRAYNI
<b><u>Nombre de présents :</u></b>	Du début à la 2018-04-06 : 53 présents. A la 2018-04-07 : 54 présents. De la 2018-04-08 à la 2018-04-19 : 55 présents. De la 2018-04-19bis à la 2018-04-37 : 56 présents. De la 2018-04-38 à la fin : 55 présents.
<b><u>Nombre de votants :</u></b>	Du début à la 2018-04-06 : 64 votants. Pour la 2018-04-07 : 65 votants. De la 2018-04-08 à la 2018-04-37 : 66 votants. De la 2018-04-38 à la fin : 65 votants.

Vu les dispositions de l'article L 1523-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la convention de concession d'aménagement conclue le 4 décembre 2014 par laquelle la SOLOREM a été chargée de l'aménagement de la ZAC Croix Saint-Nicolas à Gondreville.

Ce CRAC comporte :

- un bilan prévisionnel actualisé mentionnant d'une part l'état des dépenses et des recettes réalisés au 31 décembre 2017, et l'estimation des dépenses et recettes restants à réaliser, le plan de trésorerie faisant apparaître l'échéancier des dépenses et des recettes;
- une note de conjoncture explicative ;
- un tableau des acquisitions et des cessions immobilières réalisées pendant l'exercice considéré.

Une synthèse de la note de conjoncture est soumise à l'examen du Conseil Communautaire.

Bilan de l'opération au 31 décembre 2017 et prévisionnel de l'opération de la nouvelle concession :

	Bilan prévisionnel nouvelle concession € HT	Bilan au 31/12/2017 € HT	Echéancier prévisionnel 2018 € HT
<b>DEPENSES</b>	<b>966 312 €</b>	<b>679 162 €</b>	<b>27 531 €</b>
Etudes	0 €	0 €	0 €
Foncier- appropriation sol	4 093 €	1 394 €	100 €
Reprise actif net ancienne concession	389 126 €	389 126 €	-
Travaux et honoraires	347 137 €	226 699 €	2 000 €
Charges non individualisables	42 875 €	18 552 €	7 000 €
Fonds de concours	0 €	0 €	0 €
Frais de gestion	87 619 €	19 596 €	4 950€
Frais financiers	95 462 €	23 795 €	13 481 €

<b>RECETTES</b>	<b>966 312€</b>	<b>7 848 €</b>	<b>230 000 €</b>
Cessions	958 464 €	0 €	230 000 €
Remise équipement	1 €	1 €	0 €
Recettes diverses	7 847 €	7 847 €	0 €

**Le bilan prévisionnel est équilibré sans participation financière de la collectivité.**

Les dépenses à venir sur la zone concernent :

- le redécoupage de certaines parcelles qui nécessiteront des travaux d'extension de réseaux secs et d'alimentation en eau,
- l'entretien des surfaces non commercialisées,
- la mise en voirie définitive pour une partie de la zone.

### **Faits marquants 2017**

- Plusieurs contacts ont été pris avec des prospects.

### **Perspectives 2018**

- Projet de cession de 4 000m<sup>2</sup> à la société TECHNIFOR pour un projet d'extension,
- Projet de cession de 2 000m<sup>2</sup> à la société GUASCONI,
- Projet de cession de 3 800 m<sup>2</sup> à la société civile financières des Ormes.

### **Situation financière**

En 2017, un prêt à moyen terme d'une durée de 5 ans pour un montant de 500 000 € a été signé par l'aménageur. La CC2T s'est portée garante pour un montant égal à 80% du montant du prêt.

La SOLOREM sollicite l'autorisation de la CC2T pour maintenir le crédit relais consenti par les organismes prêteurs de SOLOREM à une enveloppe maximale de 200 000 €, mobilisable en fonction des besoins réels de trésorerie de l'opération.

La note de conjoncture complète est disponible sur simple demande auprès du service développement économique.

Vu l'examen en commission développement économique du 24 mai 2018,

**Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide :**

- **D'approuver le compte-rendu annuel d'activité de concession d'aménagement de la ZAC Croix Saint Nicolas à Gondreville au 31 décembre 2017.**
- **D'autoriser Monsieur le Président à signer tout acte se rapportant à la présente délibération.**
- **D'autoriser à maintenir le crédit relais consenti par les organismes prêteurs de SOLOREM à une enveloppe maximale de 200 000 €, mobilisable en fonction des besoins réels de trésorerie de l'opération**

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an avant-dits.

Le Président,  
Fabrice CHARTREUX